AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE (78) 37-20-56
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Abonnement annuel
Nouveau tarif : 25 F.

Bulletin N° 80 de Mai 1967

9 mai 1967 - page 14

AVERTISSEMENTS

RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENTS FONGICIDES

Conformément aux indications des bulletins précédents, les traitements fongicides dirigés contre le mildiou, le black-rot et le brenner de la vigne ainsi que contre les Tavelures du pommier et du poirier et contre les maladies des petits fruits rouges, auraient dû être renouvelés aux dates ci-dessous.

Dans le cas contraire, ils devront l'être d'urgence.

	entre le 2 et le 5 mai	depuis le 5 mai	dès réception
AIN	régions 42, 43 et 45 à 52	40, 41, 42* et 44 à 49*	néant
ARDECHE	néant	en entier	néant
DROME	126, 127, 128	121 à 126* et 130 à 134	129, 135, 136
ISERE	au sud Est de Morestel - Bourgoin - Beaurepaire	103, 104 et 121	autres régions
LOIRE	4	9, 11, 12, 25	1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 28.
RHONE	24	11 et 21 à 26*	6 et 27 à 37
SAVOIE	en entier	néant	néant
HTE SAVOIE	en entier	néant	néant

* dans les régions 24, 42, 45, 46, 47, 48, 49, et 126, ce programme aurait donc dû comporter deux traitements consécutifs à court intervalle.

De toutes façons ce programme devra être poursuivi en vue d'assurer une protection parfaite sur pommier, poirier et framboisier à la date du 19 mai, date probable d'apparition de taches fructifères des différentes maladies. Ceci nécessitera en général une nouvelle application avant cette date.

P.1/10

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Mis à part le contrôle régulier des pucerons, psylles et acariens, aucun traitement insecticide important ne s'impose pour l'instant.

On doit toutefois prévoir, dans les régions basses de la Drôme et de l'Ardèche ainsi que dans les zones basses des départements limitrophes (Isère et Loire) l'application d'un premier traitement préventif contre les tordeuses de la grappe ainsi que contre la tordeuse orientale sur pépinières et jeunes arbres (pêchers et abricotiers) entre le 17 et le 20 mai. Au cas où le temps doux actuel serait interrompu par un nouveau refroidissement, ces applications devront être retardées de la moitié environ de la durée de ce refroidissement.

A PROPOS DES ECHECS DANS LA LUTTE CONTRE LES ACARIENS

Depuis l'apparition des insecticides systémiques la lutte contre les acariens, (Araignées rouges et araignées jaunes) ne posait plus de problème dans les vergers. Un ou deux traitements avec un produit systémique, les traitements dirigés contre le Carpocapse effectués avec des produits efficaces contre ces ravageurs et éventuellement une application avec un acaricide spécifique d'été en fin de saison suffisaient pour éviter ou limiter leur pullulation. Maintenant il n'en est plus de même. Les échecs sont de plus en plus fréquents dans la lutte contre les acariens dans les vergers.

Ce phénomène de résistance ou d'accoutumance va en s'amplifiant et de nombreux arboriculteurs se demandent si toutes les espèces d'acariens sont aussi difficiles à détruire, quels sont les produits susceptibles de devenir inefficaces, pourquoi ce phénomène apparaît dans certains vergers et enfin quelles sont les précautions à prendre pour éviter ou résoudre ce problème ?

Les principales espèces que l'on rencontre dans les vergers sont : l'Araignée rouge des arbres fruitiers (Panonychus ulmi), le Tetranyque de l'aubépine (Amphytetranychus viennensis), l'Araignée jaune (Tetranychus urticae) et le Bryobe (Bryobia praetiosa). C'est la première espèce qui semble la plus répandue. Malheureusement des observations faites dans certains vergers montrent qu'elle est parfois difficile à détruire et que les traitements classiques donnent des résultats de plus en plus décevants. Il en est de même pour le Tetranyque de l'aubépine et l'Araignée jaune. Aucune observation particulière n'a été faite sur le Bryobe qui est beaucoup moins répandu. Il semble donc que, pratiquement toutes les espèces rencontrées peuvent devenir réfractaires aux traitements.

On a cru tout d'abord que cette résistance ou accoutumance était liée à un seul produit, à une seule matière active : Parathion, Déméton, etc... Mais les enquêtes effectuées dans les vergers et confirmées par des essais de laboratoire ont montré qu'en fait il s'agissait de résistance ou d'accoutumance non à une matière active déterminée mais à un groupe chimique bien défini, le groupe des organo-phosphorés. Malheureusement dans la pratique la très grande majorité des matières actives utilisées contre les acariens, à l'exception de la plupart des acaricides spécifiques d'été sont des organo-phosphorés. De ce fait le choix d'un produit ne risquant pas de provoquer ce phénomène de résistance ou d'accoutumance devient difficile.

(à suivre)

G. RIBAUT
Station d'ORLEANS

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A. PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
P. LATARD

Imprimerie de la Station RHONE-ALPES

le Directeur Gérant : L. BOUYX